



## Communiqué de presse

# Restitution des travaux de recherche sur les sources de l'inadéquation compétences-emploi en Côte d'Ivoire<sup>1</sup>

**Comment vaincre l'inadéquation formation-emploi par la mise en œuvre de réformes afin d'assurer une plus grande insertion professionnelle des jeunes en Côte d'Ivoire ? Cette question était au cœur des travaux menés par le Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE), avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre du 1<sup>er</sup> mémorandum de dialogue stratégique signé avec le Ministère du Plan et du Développement. Les chercheurs ont présenté les résultats de leurs études ce jeudi 31 janvier 2019, à Abidjan Plateau. Ils préconisent l'introduction de stages obligatoires dans l'enseignement général et la mise en place d'un observatoire des métiers, des formations et de l'emploi.**

Selon les enquêtes emploi réalisées entre 2012 et 2016, la grande majorité (80 %) des personnes en activité a un emploi qui ne correspond pas à sa formation, et plus de la moitié a une formation non utilisable pour l'accès à un premier emploi. Les régions qui affichent un fort taux d'inadéquation sont celles où le secteur agricole et informel sont prédominants. L'inadéquation - aussi bien verticale (sur-éducation, sous-compétence ou sur-compétence) qu'horizontale (mauvaise spécialisation) - est plus marquée au niveau des diplômés des formations générales (BEPC, BAC, Licence, Maîtrise) qui affichent un taux très élevé de sur-éducation selon les enquêtes CREMIDE 2017-2018. Le nombre d'années d'étude, le type de diplôme et la durée du chômage créent un déphasage avec le marché de l'emploi. Les offres dans les secteurs publics et privés modernes sont très limitées et l'essentiel des opportunités d'emploi provient du secteur informel. En plus, les étudiants n'ont pour la plupart pas d'opportunités de stage ni d'accès à une première expérience professionnelle pendant leur formation. De fait, une grande partie des diplômés du supérieur se retrouvent dans la catégorie des très bas salaires. Ce qui les conduit à changer fréquemment d'emploi.

Pour y remédier, le CREMIDE propose la mise en place d'un observatoire des métiers, des formations et de l'emploi, associé à un réseau de recherche pluridisciplinaire ; l'introduction de stages obligatoires dans l'enseignement général ; la création de structures d'orientations professionnelles et la mise en place de formations dédiées à l'insertion professionnelle. Des réformes qui, ajoutées à celles initiées depuis 2011 avec le soutien des partenaires financiers, devraient davantage améliorer l'employabilité de la tranche la plus importante de la population ivoirienne de même que le fonctionnement du marché du travail.

---

<sup>1</sup>Travaux de recherche réalisés pour l'AFD par le CREMIDE. Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses chercheurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.



Avec cette enquête sur les sources de l'inadéquation compétences-emploi, le CREMIDE, appuyé par l'Agence Française et Développement (AFD), entend fédérer la recherche ivoirienne sur l'emploi des jeunes et créer un cadre de concertation pour mieux orienter les décisions de politiques publiques. Le centre assurait déjà l'animation d'un réseau national pluridisciplinaire sur l'emploi, la valorisation des expertises, des travaux et des données nationales, le rapprochement entre décideurs publics, société civile, employeurs privés et chercheurs.

## A propos de l'AFD en Côte d'Ivoire

Partenaire de la Côte d'Ivoire depuis 1949, l'AFD accompagne les transitions du pays et les programmes mis en œuvre par l'État ivoirien pour une croissance durable et inclusive. Ce qui inclue conformément à ses engagements, une totale "éco-implication". Depuis 2012, son soutien s'inscrit principalement dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D). D'autres outils sont déployés : subventions, prêts à l'Etat et aux entreprises publiques, garanties aux banques, assistance technique et dialogue stratégique. Actions auxquelles s'ajoutent celles de Proparco, filiale de l'AFD dédiée au financement du secteur privé. Au total, l'AFD a engagé près de 3,2 milliards d'euros depuis 2011.

Contacts : Laurent CORTESE <cortesel@afd.fr>, Keletigui Lamine DJIRE <keletiguilamined@afd.fr>